PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE 3ème Trimestre

Année 2021-2022

Circonscription :	**Lillebonne**	**Date :**	**20 / 05 / 2022**
École :	**Primaire NOINTOT**	**Heure de début :**	**18h00**
		Heure de fin :	**19h30**

Liste des membres de droit : *(En cas d'absence, préciser après le nom « Absent ou Excusé »)*

Le directeur / La directrice :		**Secrétaire de séance :**		**L'IEN :**	
Mme LEGAY		Mme CARTEL		Mme CARDOEN (excusée)	
Les enseignants :		**Le maire ou son représentant :**		**Les représentants de parents d'élèves :**	
Mme	LE BARBÉ	Mme	COURCOT	Mme	PARIS
Mme	MOEHRLÉ	**Le DDEN :**		Mme	LEFEBVRE
Mme	TÉQUI	Mme		Mme	GRASSO (absente)
Mme	CARTEL	**Autres représentants** : mairie, association ...		M.	LECOQ (absent)
M.	DEVEAUX	M.	BLONDEL adjoint NOINTOT	Mme	LEFRANCOIS
Mme	BUNIAS	M.	MAUGER adjoint RAFFETOT	Mme	LAUVERNIER
Mme	THOURON	M.	TAIRON conseiller RAFFETOT	M.	BAILLEUL (absent)
Mme	DUPONT (excusée)			Mme	LEBAILLIF
				Mme	EUDES
				M.	NATIN (absent)
				Mme	LAMBARD
				Mme	PONZA (excusée)
				Mme	BENAZIZA

ORDRE DU JOUR (cocher les points abordés)

Pédagogie				**Organisation**		**Administratif**	
Équipe pédagogique	X	Équipement numérique		Équipement sportif		Demande de travaux-équipement / planification	
Effectifs et structure pédagogique	X	Partenariat		Règlement intérieur		Organisation des services, gestion des salles, plannings	
Organisation du temps scolaire	X	Accueil des PES		Sécurité : modalités des exercices d'évacuation et de confinement (PPMS)	X	Élections des représentants de parents d'élèves	
Programmations de cycles		Bilan de fin de cycle		Fêtes d'écoles		Sécurité (situations à soumettre…)	
Évaluations nationales		Travail avec le RASED ou le pôle ressource				Hygiène (situations à soumettre…)	
Évaluations internes		Aide aux élèves en difficultés : modalités de prise en charge				Santé : PAI	X
Projet d'école (présentation, bilan, sorties…)	X	Décloisonnement, échanges de service					
Intervenants	X						
Bilan de coopérative scolaire (financier et projets)							
Évaluation							
Matériel didactique							
APC choix et contenus							

Délibérations du Conseil d'école :

Chaque point de l'ordre du jour est repris ci-dessous :

- Effectif de rentrée 2022 et proposition de répartition
- Hygiène, Sécurité et Équipement
- Vie scolaire
- Questions diverses

Effectifs de rentrée 2022:

PS/MS : 8+13=21

PS/MS : 8+12=20

GS : 27

CP : 22 soit 192 élèves pour la rentrée 2022.

CE1 : 20

CE2 : 28

CM1 : 25

CM2 : 29

Cette organisation pédagogique doit d'abord être validée par Madame l'inspectrice de la circonscription de Lillebonne.

5 demandes de radiations pour la rentrée prochaine.

Afin de respecter un effectif maximum de 24 en GS, CP et CE1, les répartitions de classe ont dues être revues à la demande de Mme l'inspectrice.

PS/MS : 22 (16 PS et 6 MS)	CE1 : 20
MS/GS : 23 (10 MS et 13 GS)	CE2 : 28
MS/GS : 23 (9 MS et 14 GS)	CM1 : 25
CP : 22	CM2 : 29

Hygiène, sécurité et équipements:

Hygiène :

- L'infirmière scolaire, Mme Joly, a effectué un contrôle médical, visuel et auditif des enfants de CP ainsi qu'un contrôle bucco-dentaire. Elle a transmis un compte-rendu aux parents accompagné de conseils ou de demande de contrôle médical (dentiste, ophtalmologue, orthophoniste…)

  L'infirmière a également vérifié tous les PAI dans chaque classe. Il est rappelé aux parents des enfants concernés par un PAI de vérifier la date de péremption des médicaments confiés à l'école et de prévoir leur renouvellement.

- Les PAI actuels sont en cours de renouvellement pour préparer la prochaine rentrée.

  4 PAI allergies alimentaires

  9 PAI asthme

  3 PAI épilepsie

  Chaque famille concernée est invitée à prendre rendez-vous avec le médecin ou le spécialiste pour d'éventuels changements de protocole et pour le renouvellement de l'ordonnance.

Tous les PAI seront transmis en mairie qui a la charge des temps péri-scolaires (cantine et garderie)

Sécurité :

- Un exercice incendie a été effectué le 17 mai au matin. Il est noté que le temps d'évacuation est un peu plus long que d'habitude suite aux travaux sur le bâtiment communal jouxtant l'école. Le deuxième portail de secours est condamné pendant la durée des travaux.
- Un exercice PPMS « alerte intrusion » a eu lieu le 19 mai après-midi. Le système de bornes lumineuses installées dans chaque classe, dans la cantine et dans la garderie fonctionne correctement.
- La directrice rappelle qu'il est important d'arriver à l'heure à l'école. Tout retardataire l'oblige à quitter sa classe pour ouvrir le portail.
- Concernant la sécurité aux abords de l'école, il est encore une fois rappelé la nécessité de bien se garer (ne pas utiliser les trottoirs ou la zone du bus) et de n'utiliser les places réservées PMR (personnes à mobilité réduite) que si c'est justifié. La commune dispose de plusieurs parkings tout autour de l'école. Le garde champêtre passe pourtant régulièrement à l'entrée ou à la sortie de l'école.

Équipement :

- Le remplacement des portes d'entrée des classes de CM est prévu mais la livraison des portes est retardée.
- L'ouverture du préau va être fermée par un système de porte pour faciliter la livraison des produits à la cantine.
- Une liste de petits travaux de maintenance des classes sera transmise à la mairie en fin d'année scolaire.

Vie scolaire et organisation du temps scolaire :

- Dans le cadre des séances d'EPS avec intervenants, les élèves participeront à une course d'orientation au bois de Vivier à BOLBEC le 27 juin pour les CM, le 30 juin pour les CE2 et le 4 juillet pour les CP. Le but est de réinvestir les activités menées au cours de l'année.
- Sorties scolaires pédagogiques :

Chaque sortie a été préparée en amont en classe avec les élèves et un travail de réinvestissement est effectué après la sortie.

- 23 mai : 2 classes PS/MS Ferme d'Epaville à SAINT MARTIN DU MANOIR
- 27 juin : GS Aquacaux à OCTEVILLE SUR MER
- 10 juin : CP et CE1 Sortie en bord de mer à YPORT (balade contée et pêche à pied)
- 9 juin : CE2 Jardin des sculptures à BOIS-GUILBERT
- 30 juin : CM1 et CM2 visites de musées et rallye découverte de ROUEN

- Musique à l'école :

Toutes les classes de l'école, de la PS au CM2 ont bénéficié durant l'année des interventions de Juliette (musicienne du conservatoire Caux Seine Agglo) sur le thème des émotions. Un spectacle musical est en préparation pour la fin de l'année.

Un nouveau projet musical pour l'an prochain vient d'être validé. Thème : « Voyage musical dans le temps et dans l'espace ».

Les parents font remarquer que les interventions de Juliette sont très appréciées par les en-

fants.

- Projet d'école 2021/2025 :

  Toutes les classes continuent de travailler sur l'amélioration du langage oral et écrit et sur la compréhension orale et écrite.

  L'école s'ouvre aux parents afin de renforcer les relations existantes : le premier « café des parents » sur le bon usage des écrans a eu lieu. Le bilan est mitigé : peu de participants (mauvais jour dans la semaine ? Mauvais horaires?)

  L'action sera à poursuivre l'an prochain pour installer des habitudes sur de nouveaux thèmes (le sommeil, l'alimentation, le harcèlement, les rapports parents/ados, les jeux en famille, le jardin en famille...)

- Actions au profit de la coopérative scolaire (financement des sorties pédagogiques) :

  - Photos de classes : bénéfice 876,50 €

  Il est proposé par les parents de faire les photos plutôt en début d'année scolaire.

  - Chocolats de Printemps : bénéfice ≈ 342 €

La directrice remercie les parents qui se sont investis dans ces actions et ont donné de leur temps.

Il est rappelé que les actions organisées par l'association ANDEL (grilles de printemps, linge de maison brodé...) sont au bénéfice unique de la classe de découvertes des CM2 qui a lieu chaque année. La coopérative scolaire ne gère pas ces actions, ni l'école. Pour tous renseignements, se rapprocher de la présidente Mme Laure DUBOIS.

- Fête de l'école :

  Cette année, l'école fêtera la musique avec un spectacle suivi de la remise aux CM2 des calculatrices pour leur départ au collège. Après le spectacle : tombola, buvette, portes ouvertes et visite-expo dans les classes.

  Cela permettra la présentation et la mise en valeur des travaux effectués par les enfants tout au long de l'année.

- Utilisation de l'application EDUCARTABLE

  Toutes les classes sont inscrites. Par contre tous les parents n'ont pas créé de compte.

  L'application permet aux enseignants de :

  - communiquer les devoirs

  - publier photos et travaux d'enfants dans le cahier de vie

  Cependant, le cahier de liaison rouge reste le lien privilégié entre les parents et l'école concernant les informations à signer ou les demandes de rendez-vous. L'application est un plus.

  Toutes les classes n'utilisent pas encore l'application de façon régulière. Chacun s'approprie ce nouvel outil.

  Concernant les absences, il est rappelé qu'il faut prévenir l'école le matin même par téléphone et que les absences doivent ensuite être justifiées par écrit (papiers consignés dans le registre d'appel des classes). Ce sont les règles de l'obligation scolaire et de la lutte contre l'absentéisme.

Questions diverses:

➔ L'école a bénéficié de début janvier à fin juin (6 mois) de la présence de Clémence en contrat de service civique. Une nouvelle demande sera effectuée pour l'année scolaire prochaine.

➔ Cantine et garderie :

Mme le Maire rappelle que les inscriptions seront closes le 2 juin. Aucune inscription ne pourra être effectuée au-delà de cette date.

Les parents demandent que l'affichage des menus au panneau de l'école soit à jour. Il est rappelé que les menus sont également en ligne sur le site de la commune.

Les parents s'interrogent car le menu ne correspond pas toujours à ce qui est indiqué : il arrive que les menus soient ajustés en fonction du nombre d'absents surtout lors de l'épisode COVID en janvier/février.

La mairie indique que le pain, les fruits et les légumes sont des produits locaux. Les repas sont fabriqués sur place et non par une centrale. Mais si tout est acheté en local, le prix du repas va augmenter.

Les menus sont établis avec une nutritionniste. L'équilibre alimentaire se fait sur toute une journée.

Les parents notent que l'affichage des logos (végétarien, bio, local…) n'apparaît pas correctement. Cela sera revu avec le prestataire.

Une aide aux devoirs est-elle envisageable à la garderie : les enfants qui le souhaitent peuvent faire leurs devoirs, il y a des bureaux. Mais il n'y a pas d'aide apportée par le personnel de surveillance.

La garderie est facturée au 1/4 d'heure. Tout 1/4 d'heure commencé est dû.

Les représentants de parents ont reçu une demande : est-il possible d'ouvrir la garderie dès 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir ? Non, il n'y a pas d'agent disponible sur une amplitude si grande.

➔ Il est soulevé la question de la prise en charge financière du transport scolaire pour les enfants venant en car de Raffetot : c'est la commune de Raffetot qui supporte le coût de ce transport pour les élèves de maternelle et élémentaire.

La séance est levée à 19h45.

***Décret n°90-788 du 6 septembre 1990* – Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires**
Art. 20. - A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

Signatures :

Président de séance :

Laurence LEGAY

Ecole Primaire
rue de l'école
76210 NOINTOT
02.35.31.97.59

Secrétaire de séance :

Sandrine CARTEL

Transmis à l'IEN par la directrice d'école le : 16/06/2022

Partie réservée à la circonscription

Document reçu le :	Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière	
Réponse fournie le :	Ce compte-rendu appelle les remarques suivantes	

Remarque(s) éventuelles(s)

L'IEN